

Bilan de compétences

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 26196380F — Mise à jour : 2 février 2026

Organisme responsable : **CHAMPION. A - PARCOURS ET HORIZONS**

Contenu

Objectifs

L'objectif du bilan de compétences :

- Permettre un accompagnement personnalisé afin d'élaborer le projet professionnel le plus adapté aux motivations et au potentiel de développement.
- Repérer et analyser des compétences professionnelles et personnelles, des aptitudes et des motivations.
- Élaborer d'un portefeuille de compétences.
- Mise en œuvre d'un projet professionnel (et le cas échéant d'un projet de formation) adapté aux compétences, aux motivations, au marché de l'emploi.
- Élaboration du plan d'action nécessaire à la concrétisation du ou des projets professionnel(s).

Programme

La prestation se déroule en trois principales phases :

- **Une phase préliminaire**

Elle permet de confirmer votre engagement dans la démarche du bilan de compétences. Elle vous permet de définir avec le consultant la nature de vos besoins. Ce rendez-vous a pour objectif de vous informer des méthodes mises en œuvre ainsi que le déroulement général de l'opération. Pendant cette phase, le consultant définira avec vous le planning prévisionnel adapté à vos disponibilités.

- **Une phase d'investigation**

La phase d'investigation est la phase la plus longue du bilan de compétences. Suite à une analyse de votre parcours personnel et professionnel, vous identifierez les différents traits de votre personnalité, explorerez vos motivations, intérêts personnels et professionnels, mais également vos compétences. Vous pourrez ainsi définir vos souhaits pour l'avenir et repérer des pistes d'évolution professionnelle.

Durant cette phase, vous validerez la faisabilité du projet avec un plan d'action.

- **Et une phase de conclusion**

À la fin du bilan, un entretien avec votre consultant vous permettra de vous approprier les résultats de la phase précédente, vous recevrez un document de synthèse. Cette synthèse reprend le projet qui a été validé, le cheminement qui a permis d'aboutir à ce projet ainsi que le contexte dans lequel la personne a décidé de faire son bilan ; les points d'appui qui lui ont permis de rendre ce projet légitime, et les axes de progrès qui seront nécessaires à la bonne mise en œuvre de celui-ci ; enfin, le plan d'actions qui permettra de rendre le projet concret et de le mener à bien jusqu'au bout.

La durée totale maximum du bilan est de 24 heures dont 15 heures d'entretiens individuels.

Le consultant reprend contact avec le bénéficiaire 6 mois après la remise de la synthèse et lui propose un rendez-vous afin de faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
--	---

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2189703	Présentiel	Quimper	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #26196380F